

57 bis Cours Pasteur  
Entrée B  
33000 Bordeaux  
+33(0)6 12 62 49 47  
ou  
+33(0)5 57 67 15 58  
*scibordoburo@gmail.com*

**LISTE DES PIÈCES NÉCESSAIRES À L'ÉTABLISSEMENT D'UN  
CONTRAT DE DOMICILIATION DE SIÈGE SOCIAL**

*(en cas de création de société)*

Pièces obligatoires pour la rédaction du contrat :

- Une copie de la carte d'identité du gérant
- Un justificatif de domicile du gérant (autre qu'une facture téléphonique)
- Un justificatif des coordonnées téléphoniques (facture téléphonique du gérant)
- Une copie du justificatif de l'adresse de réexpédition en cas de renvoi du courrier sur une adresse postale
- Une autorisation d'ouverture du courrier

Un mois maxi après la signature du contrat de domiciliation :

- Un extrait Kbis (faisant mention du nouveau siège social)

N° Agrément 2017/33/08